



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

Tél : 04.50.43.01.67
Fax : 04.50.43.14.24
mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 avril 2018
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : Régis FORESTIER, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Régis BERTHIER, Christine BUCHARLES, Xavier BOSSUT, Sophie CURDY, Arnaud BOSSON, Nathalie GONCALVES, Eric MEYNET, Chantal LELEU, Nicolas JACQUARD

Excusés : Gérard GUDEFIN, Daniel MERCIER, Delphine CAPRI, Anne PISSARD-MAILLET, Annie JORAT, Nadine MONTFORT

Absent : Arnaud MAGREZ

Sophie CURDY a été élue secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-François GAUDIN, examine et approuve les comptes administratifs de l'exercice 2017 proposés par M. Régis FORESTIER, Maire.

COMMUNE

- dépenses de fonctionnement	2 835 942,31 €
- recettes	2 961 025,24 €
+ excédent antérieur reporté	132 748,93 €
- dépenses d'investissement	1 164 763,17 €
+ restes à réaliser	734 716,00 €
- recettes d'investissement	1 204 581,73 €
+ excédent antérieur reporté	522 307,60 €

Soit un excédent global de clôture de 224 520,02 €

SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

- dépenses d'exploitation	361 727,91 €
- recettes d'exploitation	642 731,83 €
+ excédent antérieur reporté	32 893,51 €
- dépenses d'investissement	1 164 763,17 €
+ déficit antérieur reporté	534 071,08 €
- recettes d'investissement	293 446,04 €

Soit un excédent global de clôture de 92 300,18 €

- 2) Monsieur le Maire ayant repris la présidence de l'assemblée, le Conseil approuve les comptes de gestion dressés par le comptable public.

- 3) Il décide pour 2018 de laisser inchangé les taux des impôts locaux, à savoir :
- Taxe d'habitation : 21,62 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,93 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 71,41 %
- 4) Il adopte les budgets primitifs 2018 concernant la Commune ainsi que le Service des Eaux et de l'Assainissement.

Ces budgets se présentent comme suit :

COMMUNE

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 2 919 254,86 €.
L'équilibre est également obtenu en section d'investissement pour un montant de 1 759 714,02 €.

SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à la somme de 670 666,59 €.
L'équilibre est également obtenu en section d'investissement pour un montant de 1 277 921,23 €.

- 5) Il demande la mise en place d'un bus supplémentaire au niveau du transport scolaire sur le circuit Leÿ-Groupe scolaire dès septembre 2018
- 6) Il charge M. le Maire de mettre le projet de cession d'une partie du chemin rural « dit des Clos » à l'enquête publique afin de préserver les droits des tiers.
- 7) Il accepte la demande de branchement au réseau d'eau communal présentée par :
- M. Jean-François LEFEVRE (route de Maillet).

Le Maire,
Régis FORESTIER

